



**AUDIT CERTIFICATION D'ENTREPRISE – SAS ACDE**

74 Avenue de Thiès – 14000 CAEN

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Normandie

**SARL HOLDING FM  
55 avenue Pierre Laurent  
14530 LUC SUR MER  
RCS CAEN 902 692 417**

**Rapport du commissaire à la transformation  
et du commissaire aux comptes  
sur la transformation de la société HOLDING FM,  
Société A Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée**

74, Avenue de Thiès -14000 CAEN - Tél : 02.31.54.20.20

SAS au Capital de 10 000 euros

RCS CAEN 437 902 646

**Rapport du commissaire à la transformation  
et du commissaire aux comptes  
sur la transformation de la société HOLDING FM,  
Société A Responsabilité Limitée en Société par Actions Simplifiée**

A l'Associé Unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 18 novembre 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

**Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 30 juin 2025, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître :
  - un chiffre d'affaires de 137 726 €, en décroissance de 23.5 % par rapport à l'exercice précédent correspondant à la refacturation de l'intégralité des charges supportées auxquelles est ajouté une marge conformément à la convention d'assistance conclue avec 14 Matériaux SAS ;
  - des produits de participation de 50 000 € correspondant aux dividendes versés par 14 Matériaux SAS. Au titre de l'exercice précédent, le montant des produits de participation s'élevait à 70 000 € ;
  - un bénéfice net de 75 470 €, en diminution de 35 % au regard de celui de l'exercice N – 1,
  - des capitaux propres de 508 551 €
  - et un endettement financier de 177 730 €, inférieur aux capitaux propres ;
- il n'a pas été établi de situation intermédiaire postérieure au 30 juin 2025, mais les éléments enregistrés en comptabilité jusqu'au 05 novembre 2025 ne laissent apparaître aucune dégradation de l'activité ;

### **Mission du commissaire à la transformation**

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.